

Pour des municipalités physiquement actives au quotidien

Les municipalités ont un rôle clé à jouer pour favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif par la population. En agissant sur l'aménagement du territoire, les loisirs, le transport ou l'environnement, elles mobilisent plusieurs de leurs compétences pour encourager la mobilité active, limiter la dépendance à l'automobile, réduire les inégalités d'accès aux loisirs et offrir des espaces propices à l'activité physique.



Comment faire la différence?

1. Faciliter l'accès économique aux activités physiques, sportives et de loisirs

- Valoriser et soutenir les initiatives locales qui réduisent les barrières financières à la pratique d'activité physique.

2. Assurer une répartition équitable des espaces de proximité propices aux activités physiques, sportives et de loisirs

- Offrir à l'ensemble de la population des parcs, terrains de jeu, infrastructures sportives ou rues de jeu libre, accessibles et diversifiés.

3. Aménager un réseau sécuritaire et attrayant favorisant la mobilité active

- Développer des infrastructures piétonnes et cyclables qui relient les milieux de vie essentiels : domicile, écoles, travail, parcs, commerces, loisirs, etc.

Inspirez-vous, passez à l'action!

Accès économique à l'activité physique

- Le partage des installations sportives et de loisirs entre les centres de services scolaires et les municipalités permet de mettre en commun les ressources et d'offrir gratuitement divers lieux de pratique d'activités physiques à la population.
- L'initiative **Circonflexe - Prêt-pour-bouger**, chapeautée par le réseau des Unités régionales de loisir et de sport, est une plateforme de location gratuite d'équipements sportifs, récréatifs et adaptés. Des points de location sont disponibles partout au Québec.
- Les programmes **Accès-Loisirs**, présents dans plusieurs municipalités à travers le Québec, permettent aux personnes à faible revenu de s'inscrire gratuitement à des activités physiques et de loisirs.

Espaces de proximité propices à l'activité physique

- Un modèle de résolution et des études de cas inspirantes sur la **Ville de Beloeil** et l'**Arrondissement de Verdun** sont disponibles pour **faciliter l'implantation de rues de jeu libre** sur son territoire.
- La Ville de Québec a investi massivement dans une **soixantaine d'infrastructures sportives et de loisirs de proximité** pour que l'ensemble de sa population puisse en retirer les bénéfices.



Mobilité active

- L'Arrondissement de Montréal-Nord a développé **un corridor vert** reliant cinq écoles, deux parcs, un aréna, une bibliothèque, une salle de spectacle et un marché public estival. Ce projet repense l'aménagement urbain en créant des liens attrayants entre les milieux de vie grâce à des initiatives telles que les rues piétonnes, les pistes cyclables et le verdissement.
- La Ville de Montréal a mis en place un **programme de sécurisation aux abords des écoles** qui propose des aménagements pour apaiser la circulation et faciliter les déplacements actifs des enfants. Un programme similaire vise la sécurité des piétons aînés.
- La **rue-école** de l'école Saint-Benoit à Ahuntsic-Cartierville est fermée à la circulation automobile aux horaires d'arrivée et de départ des enfants. Cette initiative a permis une augmentation des déplacements actifs des familles, tout en favorisant le jeu libre aux abords de l'école.

Vous souhaitez en savoir plus sur ces priorités et initiatives en activité physique?

Visitez collectifvital.ca | **Municipalité en santé.**